



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220322-20220322\_53-DE  
Reçu le 04/04/2022  
Publié le 04/04/2022

N° 20220322-53

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2022 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 11 mars 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 22 mars 2022 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON  
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Alexandra VIRLOGEUX à Pépita RODRIGUEZ  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT  
Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER  
Serap ALP à Éric BOUCOURT  
Pierre ROZE à Tony BERNARD

**Conseillers absents excusés :** Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ.

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante :** Christine PETRUCCI, Patrice BION, Alain DESCOLS.

**Secrétaire de séance :** Caroline GUELON

**REPRISE SUR PROVISIONS – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur :** Olivier CHAMBON, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

10

Total votants :

56

**AR Prefecture**

063-200070712-20220322-20220322\_53-DE  
Reçu le 04/04/2022  
Publié le 04/04/2022

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2321-2 ;  
**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14.

**Considérant** le régime de provisionnement semi-budgétaire.

Il est rappelé à l'Assemblée qu'une provision avait été constituée, pour risques et pour charges, d'un montant de 174 300€ dans le cadre de la conduite des travaux de rénovation du barrage d'Aubusson. Conformément au CGCT, et dans la mesure où le risque n'est plus avéré du fait de l'avancée désormais significative de l'opération de requalification du barrage qui doit être réceptionnée dans le courant du premier trimestre 2022, il peut être opéré une reprise de cette provision telle que prévu au budget primitif 2022 au compte 7875 du chapitre 78.

Ayant entendu l'exposé qui précède,  
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** cette reprise sur provision.

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 46	Représentés : 10	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

**Le Président,**

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

